

Auguste BONNETAUD

Par : Roland Tatreaux



- Informations
 - Nom : BONNETAUD
 - Prénom(s) : Auguste
- Etat civil
 - Date de naissance : 18/02/1916
 - Ville de naissance : Mâcon
 - Département de naissance : Saône-et-Loire
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - manoeuvre
 - Date de décès : 07/02/1945
 - Lieu de décès : Buchenwald (Allemagne)
- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - FTP
 - camp des sans-culottes (Saône-et-Loire)
 - Date d'engagement : 01/12/1942
 - Département(s) de résistance : Saône-et-Loire
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 03/04/1943
 - Lieu d'arrestation : Mâcon
 - Département d'arrestation : Saône-et-Loire
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Lyon
 - Date de condamnation : 24/05/1943

- Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 2 ans
- Parcours carcéral :
 - Mâcon
 - Lyon (Saint-Paul)
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2306
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Landsberg (Kdo Dachau)
 - Buchenwald
 - Matricule : 73131
 - Situation en 1945 : Décédé
 - Date : 07/02/1945
 - Lieu : Buchenwald
- Reconnaissance
 - Statut : Déporté résistant
 - Médaille de la Résistance
 - A titre posthume
 - Date du décret MRF : 29/11/1958

Biographie

Auguste Bonnetaud est né le 18 novembre 1916 à Mâcon. Il est le fils de Germain Bonnetaud et de Claudine Antoinette Renard. Le 16 mai 1936, il épouse à Mâcon Marcelle Marie Camus, avec laquelle il a trois enfants au moment de son arrestation, un quatrième étant à naître. Depuis février 1942, il travaille comme manœuvre à l'usine à

gaz de Mâcon. Le couple et ses enfants résident alors au 30, rue Dufour, à Mâcon.

De juin à août 1940, Auguste Bonnetaud sert comme militaire de seconde classe au 134e régiment d'infanterie. D'août à novembre 1940, il exerce la profession de monteur en cannes à pêche, puis, de novembre 1940 à février 1942, il est palefrenier au 5e régiment de dragons à Mâcon.

Incorporé aux FTPF le 1er décembre 1942 au détachement Vauban, il est muté le 1er mars 1943 au camp des Sans-Culottes, selon les déclarations du commandant Charles Perrin (alias Vauban), COIR de l'inter-région H1 des FTPF. Il utilise le pseudonyme « Doudou ». Il entretient des contacts étroits avec [Jean Granger](#), employé aux PTT à Mâcon (capitaine FFI, alias Lebray), ainsi qu'avec Paul Guillemaud, employé de la SNCF à Mâcon.

Le 3 avril 1943, il est arrêté à son domicile par la police mobile française pour détention de munitions. Son arrestation est constatée par ses voisines, mesdames Desbois et Wacher, domiciliées au 30, rue Dufour, ainsi que par madame Schneider, demeurant au 2, rue de Montrevel.

Le jour de son arrestation, il revenait d'une mission accomplie sur ordre de son chef de secteur, [Adolphe Guilleminot](#).

Incarcéré à la maison d'arrêt de Mâcon, il est transféré au cours du mois de mai à la prison Saint-Paul de Lyon. Le 24 mai 1943, il comparaît devant la section spéciale près la cour d'appel de Lyon, qui le condamne à deux ans de prison pour avoir, dans un but de subversion sociale et nationale, accompli des actes inspirés par la propagande communiste. Le 15 octobre 1943, il est incarcéré à la centrale d'Eysses sous le numéro d'écrou 2 306.

Le 30 mai 1944, il est remis aux autorités allemandes et transféré à Compiègne, d'où il est déporté dans un premier temps au camp de concentration de Dachau sous le matricule 73 131. Il est ensuite affecté au camp de travail de Landsberg, puis transféré au camp de Buchenwald, où il décède le 1er mars 1945.

Auguste Bonnetaud est reconnu Déporté-Résistant par décision du 10 septembre 1952 (carte n° 1 016 12413), pour une période d'internement allant du 3 avril 1943 au 14 juin 1944 et de déportation du 15 juin 1944 au 1er mars 1945. Il est également titulaire du certificat d'appartenance aux FFI, délivré le 5 avril 1951.

Titulaire de la mention « Mort pour la France », Auguste Bonnetaud est décoré de la médaille de la Résistance française à titre posthume par décret du 29 novembre 1958.